



Samedi 04 mai 2024

Assemblée Générale extraordinaire - samedi 4 mai 14h00

Concernant l'AG extraordinaire, un petit rappel des statuts :

Le Comité Directeur [(Bureau)] peut demander, lors d'une Assemblée Générale extraordinaire réunissant un quorum de 50% des membres présents ou représentés, une modification des statuts de l'Association. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 3/4 (trois quarts) des voix des membres présents et/ou représentés, lors d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Notre ordre du jour (de l'AG extraordinaire) sera le suivant :

- 14h15 Mot d'accueil
- Présentation du projet de révision des statuts de l'association Le GraaAI : https://aspiesetcie.org/wp-content/uploads/2024/04/20240413_Statuts_2024_pour_vote_AGe.pdf
- Séance de questions / réponses sur le projet
- Vote pour l'approbation des nouveaux statuts
- Clôture de l'AG extra-ordinaire

Votre participation est importante

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 13 des statuts de notre association, il nous faut réunir un quorum de 50% (cinquante pourcent) des adhérent-es présent-es et / ou représenté-es pour que l'Assemblée Générale extraordinaire puisse valablement délibérer.

Attention : Afin de pouvoir voter lors de cette AG extraordinaire, il est indispensable d'être à jour de votre cotisation¹. En cas de doute, il sera possible d'adhérer sur place à votre arrivée, mais vous pouvez également le faire en ligne dès à présent : [Adhérer à l'association sur HelloAsso](#).

¹ Vous êtes à jour de cotisation si vous avez payé en 2024.



Assemblée générale ordinaire - samedi 4 mai 14h45

Notre ordre du jour (de l'AG ordinaire) sera le suivant :

- 14h45 Mot d'accueil
- Présentation et approbation du rapport moral 2023
- Présentation et approbation du rapport d'activité 2023
- Présentation du rapport financier 2023
 - Vote d'approbation rapport financier 2023, et des comptes avec quitus de la gestion à la direction et au trésorier
 - Vote de l'affectation du résultat de 2 947,13 € en report à nouveau 2024
- Approbation du budget prévisionnel 2024
- Approbation du montant des cotisations annuelles 2025

(16h00 pause de 15 minutes)

- Renouvellement du Conseil d'administration :
 - Présentation des membres actuels, et éventuelle déchéance de membre
 - Présentation des candidats, et proposition d'un scrutin à bulletins secrets
 - Votes de désignation des nouveaux membres
- Point d'information
- Divers / temps d'échange libre
- Temps convivial et de clôture

Attention : Afin de pouvoir voter lors de cette Assemblée générale, et/ou candidater au Conseil d'administration (CA), il est indispensable d'être à jour de votre cotisation². En cas de doute, il sera possible d'adhérer sur place à votre arrivée, mais vous pouvez également le faire en ligne dès à présent : [Adhérer à l'association sur HelloAsso](#).

Nous nous réjouissons de ce temps, puisqu'il nous permettra de vous donner des nouvelles de votre association, mais aussi de consolider l'équipe du Conseil d'administration (CA).

² Vous êtes à jour de cotisation si vous avez payé en 2024.



En résumé en images

 <p>SAMEDI 4 MAI 2024 : AGE ET AGO</p> <p>2 Assemblées le même jour : samedi 4/05/24</p> <p>Une Assemblée Générale extraordinaire de 14h à 14h45, dédiée à la révision des statuts. A la Maison des Associations de Strasbourg.</p> <p>L'Assemblée Générale ordinaire le même jour de 14h45 à 17h, également à la MDAS ;</p>	 <p>ÊTRE ADHÉRENT-ES</p> <p>Nécessité d'être adhérent-es de l'association (le jour J au plus tard) pour participer aux votes (prévoyez l'appoint en monnaie si possible ou un chèque) ;</p>	 <p>PROCURATION</p> <p>En cas d'impossibilité de participer, donner procuration à un mandataire qui vous représentera.</p>	 <p>CANDIDAT-ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Possibilité de participer à un temps d'information sur le rôle et fonctionnement du CA le samedi 20 avril de 13h30 à 15h00 en visio également ;</p> <p>Les candidatures au CA doivent être adressée par mail à ca@aspiesetcie.org d'ici au lundi 29 avril ;</p>
--	--	--	---

L'ensemble du CA vous remercie pour votre attention et vous souhaite nombreux à nous rejoindre pour ces deux Assemblées Générales (penser à vous inscrire dès à présent au Cally dédié : [Assemblées Générales 2024](#)).

En cas de questions, n'hésitez pas à nous les adresser par retour de mail.

A bientôt,

L'équipe du Conseil d'administration

Rappel des pièces jointes et liens

1. [Statuts de l'association](#)
2. [Projet de nouveaux statuts de l'association](#)
3. [Règlement intérieur](#) (mis à jour le 25 mars 2023)
4. [Formulaire de procuration](#)
5. [Cally Assemblées générales 2024](#) et [Cally Réunion d'information pour les candidat-es au CA](#)
6. [Adhérer à l'association sur HelloAsso](#)